

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

DECRET N° 93-716 DU 30 DECEMBRE 1993
/MPPRA/DGFP/DGCI/
SAV.

portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1991 des Professeurs Certifiés des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Enseignement) et dressant la liste des Fonctionnaires de ces mêmes cadres avançant à l'ancienneté à trois (3) ans, en tête : ABOUKA (Bernard) —

/E PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;

Vu la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte du Statut Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 64/165 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;

Vu le décret n° 65/170/FP-DE du 25 Juin 1965 réglant l'avancement des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

Vu le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;

Vu le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 93/342 du 18 Juillet 1993, portant organisation des intérim des Ministres ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de la Commission Administrative et Paritaire d'Avancement réunie à Brazzaville, le 23 Mars 1992 ;

D.G.D.

DGCF

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1ER : Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1991, les Professeurs certifiés des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Enseignement) dont les noms suivent :

POUR LE 9E ECHELON -

A deux (2ans)

ABOUKA (Bernard) en service à Brazzaville -
BABANZILA Michel en service à B/ville -
BAFOUETELA (Raymond) en service à B/ville -
BALANDISSA MAOUNGOU Pierre en service à B/ville -
BILLIKI (Joseph) en service à B/ville -
BONGOU Camille en service à B/ville -
BOUEPASSI (André) en service à B/ville -
BOYA Lucien Emmanuel en service à B/ville -
DIDI DIOULOU (Anatole) en service à B/ville -
DINGUE ESTEKE Barnabé en service à B/ville -
EBIATNA HOPIEL (Michel) en service à B/ville -
IBOMABEKA Jean François en service en France -
IFOUNDE DAHO (Fidèle) en service à B/ville -
KANOUKOUNOU Etienne en service à B/ville -
KIMBIDELA (Marcel) en service à B/ville -
KISSITA Fidèle en service au Kouilou -
KOKOLO MAMPASSI (Désiré) en service à B/ville -
LONDE Daniel en service à B/ville -
LOUNGUI MALONDA (Pascal) en service à B/ville -
MAKAYA MAKAYA Nicolas en service à B/ville -
MAYETELA (Narcisse) en service à B/ville -
BOUESSO née SENGHA Odette en service à B/Ville -
MILONGO (Simon) en service à B/ville -
MOTOM Marcel en service à B/ville -
MAKOLO (Jacques) en service à B/ville -
BAYONNE Sylvain en service à B/ville -
NGASSIE (Nicolas) en service à B/ville -
NGOZE Jean Pierre en service à B/ville -
NTARI (Adolphe) en service à B/ville -
NTOUMI née GOMBESSA NKOUSSOU Benoîte Agathe en service à B/ville -
SAMBA (André I) en service à B/ville -
SITA Alphonse en service à B/ville -
SALA (Godefroy Dominique) en service à B/ville -
SANDZA (Samuel) en service à B/ville -

A trente (30) mois

ADZOU (Emmanuel) en service en France -
KEMBE MALOBA Celestin en service à B/ville -
KINDOU (Joseph) en service à B/ville -
KIYINDOU Gaston en service à B/ville -
MALONGA (Benoît) en service à B/ville -
KAMBA Barthélémy en service à B/ville -
KASSAMBA (Daniel) en service à Mossendjo -
MOKELEBA Damase en service dans la Likouala -
MAKAMEILA (Casimir) en service à B/ville -
NKUNKU KIMBEJE Jean en service à B/ville -
NDILOU (André) en service à B/ville -
SINGHA Joseph en service à B/ville -
WELLOT SAMBA François en service à B/ville -
ZINGA (Casimir) en service à B/ville -

POUR LE 10E ECHELON

A deux (2) Ans

ADOUA (Pierre), en service à Brazzaville
BOKAZOLO Albert, en service à Brazzaville
DIATA née MFOUNA (Marie Thérèse), en service à Brazzaville
DIHOULOU Anatole, en service à Brazzaville
ENGOUALE (Jean Pierre), en service à Brazzaville
DAMBENDZET Joanne, en service à Brazzaville
MAMBILA (Ferdinand), en service à Brazzaville
MAYITSAT MAHOUNGOU Felly Verdome, en service à Brazzaville
MBOUDO NESA Alphonse, en service à Brazzaville
MOUANDZA (Albert), en service à Brazzaville
NDESSABEKA Wilson Abol, en service à Brazzaville
NGANGA (Benoît), en service à Brazzaville
NKOUNKOU Cyrille, en service à Brazzaville
NSIBI (Pierre Richard), en service à Brazzaville
ONDZIE Roger, en service à Brazzaville
OSSETTE ONGAGNA (Pierre), en service à Brazzaville
OUAMBOUAMA Zacharie, en service à Brazzaville
TCHIBINDA MAKAYA (Rigobert), en service à Brazzaville
DANDOU Joseph, en service au Pool
NGOLE (Jean Pierre), en service à Brazzaville

A trente (30) Mois

AMPION (Philippe), en service au Plateaux
DZIENGUE Edouard, en service à Brazzaville
MABOUNGOU (Antoine), en service à Brazzaville
SAMBA Albert J., en service à Brazzaville
SAMBA (Gilbert), en service à Brazzaville
TANKE (Pierre), en service à Brazzaville

ARTICLE 2 : Avancera en conséquence à l'ancienneté à trois (3) ans

LOUNANA (Jean), en service à Brazzaville

ARTICLE 3 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo, et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 30 ~~juin~~ ~~juillet~~ 1993

PAR LE PREMIER-MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES,

Jean Prosper K O Y O.-

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

AMPLIATIONS :

JORC..... 2
DGFP/DGCA..... 3
DGB/DGCF..... 4
SGG/BC..... 2

MEN-CAB..... 2
DPAA/SP..... 5
DRE..... 5
INTERESSES.. 75

DOSSIERS DGFP/DPAA.... 150